

Les trois écoles de musiques associatives du territoire de Porte de DrômArdèche recrutent :

UN(E) COORDINATEUR(TRICE) PEDAGOGIQUE (H/F) MUTUALISE CONVENTION COLLECTIVE DE L'ANIMATION CADRE D'EMPLOI DES PROFESSEURS

Au cœur de la vallée du Rhône, entre Lyon et Valence, Porte de DrômArdèche est un territoire de 48 000 habitants et 35 communes, dont la richesse et la diversité des associations culturelles contribue à la qualité de vie de ses habitants et à son attractivité.

Les trois écoles de musique du territoire, l'école de musique de la Galaure, l'école de musique la Boressoise et l'école de musique la Rambertoise, contribuent ensemble au développement de la pratique musicale amateur avec le soutien technique et financier de la communauté de communes Porte de DrômArdèche et du Département de la Drôme. L'objectif de ce partenariat est de développer :

- une offre d'enseignement musicale accessible et de qualité,
- des actions de découverte de la pratique musicale dans les écoles,
- des projets contribuant à l'animation culturelle du territoire.

Le coordinateur pédagogique mutualisé est un acteur central du partenariat entre les trois écoles. Il met en commun les énergies, les idées et les opportunités, en contribuant à la réalisation d'objectifs partagés, tout en respectant les spécificités et problématiques de chaque école.

Dans ce cadre, les missions du coordinateur pédagogique mutualisé (7h/semaine) sont :

- **le fonctionnement quotidien du partenariat entre les trois écoles** : par votre capacité d'écoute, de proposition et de motivation vous favorisez la communication entre :
 - les enseignants des trois écoles que vous connaissez et avec qui vous échangez régulièrement, notamment avec le référent pédagogique de chaque école qui est votre interlocuteur privilégié,
 - les présidents des trois écoles à qui vous faites un retour mensuel de l'avancée de vos missions et que vous réunissez quand cela est nécessaire, notamment pour impulser les projets communs, aider à la prise de décisions et apporter des réponses communes aux difficultés rencontrées.
- **la définition et la mise en œuvre d'une approche pédagogique commune** aux trois écoles
 - vous rédigez, actualisez, faites vivre et évaluez le volet pédagogique des projets d'établissements de chaque école,
 - vous organisez les examens de fin de cycles en partenariat avec la fédération musicale (élèves concernés, lieux, dates, jury, etc.) et centralisez les résultats des élèves et la remise des diplômes,
 - vous assurez le lien avec le service du Département de la Drôme en charge du schéma départemental des enseignements artistiques et participez aux temps d'animations du réseau.
- **la gestion des projets communs aux trois écoles**, notamment :
 - dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle impulsés par la Communauté de Communes, vous élaborez et coordonnez les actions de découverte musicale dans les écoles du territoire : mobiliser les professeurs d'instruments, préparer les documents pédagogiques à destination des enseignants, animer les réunions préparatoires, gérer les plannings et gérer le parc de matériel,
 - vous pilotez les projets communs aux trois écoles, notamment ceux qui permettent aux écoles de participer aux actions culturelles de Porte de DrômArdèche (actions sur le cinéma d'animation, festival de pratiques amateurs Amascène, etc.).

Le coordinateur pédagogique a aussi des missions de musicien intervenant :

- Musicien intervenant en milieu scolaire dans le cadre des actions de découverte : 50 h minimum/an
- Professeur d'éveil musical et chant choral : 1h minimum/semaine
- Heures supplémentaires possibles en fonction de vos compétences et des besoins de chaque école

Profil recherché :

- Vous êtes titulaire du DUMI et avez une expérience de 5 ans minimum dans la coordination de projets
- Vous savez concevoir, animer et gérer des projets multi-partenariaux
- Vous savez intervenir en milieu scolaire seul et en co-intervention avec un professeur d'instrument
- Vous êtes réactif pour identifier des difficultés, trouver des solutions et gérer des conflits
- Organisé et autonome, vous maîtrisez les outils de reporting et d'aide à la décision
- Vous savez vous adapter, avez le sens des responsabilités et du travail en équipe

Le poste de coordinateur pédagogique mutualisé est porté administrativement par l'école de musique La Galaure.

Temps non-complet : 9 h 30/semaine en moyenne (dont 50 h annualisées pour les interventions en écoles)

Rémunération : convention collective de l'animation

Localisation du poste : A déterminer.

Poste à pourvoir : au plus tôt

Permis B valide indispensable et véhicule personnel obligatoire

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail uniquement à l'adresse suivante :

musique.rambertoise@hotmail.com

Les candidatures seront étudiées sur janvier pour un 1^{er} point fin du mois.